



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-33102>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **25-33102**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Forme juridique de l'acheteur** : Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs

**Activité de l'entité adjudicatrice** : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : TRAVAUX DE RENOVATION DE LA STATION DE METRO CASTELLANE A MARSEILLE

**Description** : La consultation est décomposée en trois lots ci-après énoncés : - LOT 1-a : CURAGE, MACONNERIE, AMENAGEMENT - LOT 1-b : REVETEMENTS DE SOL - LOT 1-c : PAREMENT PIERRE Les présents marchés publics sont passés selon une procédure avec négociation, en application des articles L2124-3, R2124-4 et R2161-21 à R2161-23 du Code de la commande publique. Il s'agit d'accords-cadres au sens des articles L2125-1.1° et R2162-2 et suivants du Code. Les marchés sont conclus sous forme d'accords-cadres conformément aux articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique avec un seul opérateur économique et exécuté par l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence préalable. Les prestations seront réglées par application des prix forfaitaires et unitaires, tels que résultant de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (annexe 1 à l'acte d'engagement) et du Bordereau des prix unitaires (annexe 2 à l'acte d'engagement), aux quantités réellement exécutées. Les accords-cadres sont conclus sans montant minimum d'engagement. Les accords-cadres sont conclus avec un montant maximum d'engagement suivant : - Pour le lot 1-a : 3 700 000 euros HT - Pour le lot 1-b : 4 000 000 euros HT - Pour le lot 1-c : 3 500 000 euros HT. La durée de chaque marché est de 12 mois à compter de la date mentionnée sur l'ordre de service de démarrage des prestations, jusqu'à la réception globale des travaux. Les accords-cadres à passer sont des marchés publics de travaux. Ils se réfèrent au Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics de travaux (CCAG/Travaux), approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021. Les candidats doivent obligatoirement transmettre leur candidature (et leur offre en phase ultérieure) de façon dématérialisée via le site [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) (les candidats pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une

correspondance électronique pour d'éventuels compléments, précisions ou rectifications). Les dossiers qui seraient remis sous format papier seront retournés non ouverts à l'expéditeur et ne seront donc pas analysés. En application de l'arrêté du 22 mars 2019, les candidats pourront transmettre une copie de sauvegarde qui devra parvenir dans le délai imparti pour la remise des candidatures. Elle devra être transmise par voie électronique ou placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "Copie de sauvegarde" et ne pourra être ouverte que dans les cas prévus dans ledit arrêté. En phase ultérieure, la RTM mettra à disposition le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) aux candidats admis à déposer une offre, via le site [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) qui fournira à ces derniers les modalités de téléchargement (adresse Internet et code d'accès). Les candidats devront transmettre leur offre obligatoirement de façon dématérialisée via le site Internet [achatpublic.com](http://www.achatpublic.com). Les éventuelles questions relatives à la présente procédure devront impérativement être adressées sur le site [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) qui met à disposition des candidats un système d'échange de recommandés électroniques dématérialisés.

**Identifiant de la procédure :** 3ac46cff-470f-48a3-9ed5-2db04c8eaa02

**Identifiant interne :** Affaire N°EM/CP/24/027

**Type de procédure :** Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

**La procédure est accélérée :** non

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45454100 Travaux de réfection

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Marseille

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/25/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** La consultation est décomposée en trois lots ci-après énoncés : - LOT 1-a : CURAGE, MACONNERIE, AMENAGEMENT - LOT 1-b : REVETEMENTS DE SOL - LOT 1-c : PAREMENT PIERRE

**Description :** Les prestations à réaliser sont décrites et s'exécutent conformément aux dispositions du CCAP et du CCTP communs à tous les lots ainsi qu'au CCTP propre à chaque lot.

**Identifiant interne :** TRAVAUX DE RENOVATION DE LA STATION DE METRO CASTELLANE DE LA REGIE DES TRANSPORTS METROPOLITAINS (3 LOTS)

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45454100 Travaux de réfection

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45262522 Travaux de maçonnerie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45432130 Travaux de revêtements de sols

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 44910000 Pierre de construction

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Les candidats ont la possibilité de soumissionner à un, plusieurs ou à la totalité des lots. Les offres seront examinées lot par lot. Les candidats ne peuvent présenter des offres variables selon le nombre de lots susceptibles d'être obtenus. Chaque lot donne lieu à la passation d'un marché séparé.

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Ne sont pas admises les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles L2141-1 à L2141-6 et en application des articles R2142-1, R2143-3, R2142-3, R2142-4 et R2143-16 du Code de la Commande Publique, ou qui ne présentent pas des garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes eu égard aux articles R2142-6 à R2142-14 du Code et eu égard au contenu des documents demandés au titre de l'article R2143-11 du Code. Il est précisé que le DUME est accepté pour la présentation des candidatures. Pour présenter sa candidature, le candidat transmet : 1/ Le formulaire DC1 « Lettre de candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants », (ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requises). Le candidat indique le ou les lot(s) pour le(s)quel(s) la candidature est présentée. Document mis à disposition sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com). Chaque candidat (entreprise unique, mandataire, cotraitant ou tout autre opérateur économique présenté dans la candidature) doit transmettre en plus du document sus énoncé: 2/ Le formulaire DC2 « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement », ou tout autre document contenant l'ensemble des informations requis (document mis à disposition sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)). 3/ Le chiffre d'affaires global sur les trois derniers exercices disponibles (durée inférieure autorisée pour les sociétés nouvellement constituées). A ce titre, le candidat renseigne la rubrique F1 du formulaire DC2. 4/ Une liste des principales références pour des travaux similaires à l'objet du ou des lot(s) pour le(s)quel(s) la candidature est présentée, au cours des cinq dernières années (durée inférieure

autorisée pour les sociétés nouvellement constituées). Les références détailleront notamment l'objet, le montant, la date et le caractère public ou privé du destinataire et le cas échéant le nom dudit ou desdits destinataires (références qui concernent soit l'entreprise unique présentant sa candidature seule soit le mandataire et/ou les membres d'un éventuel groupement. Les références peuvent concerner d'autres éventuels opérateurs économiques dans le cas où leurs capacités doivent être prises en compte). Les références peuvent concerner soit l'entreprise unique présentant sa candidature seule, soit le mandataire et/ou les membres d'un éventuel groupement. Afin de faciliter la présentation des références, le candidat renseigne l'annexe 1 du DC2 relative à la présentation des références. Il est précisé qu'en cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences techniques requises pour l'exécution des accords-cadres. Un opérateur économique peut avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces opérateurs (article R2142-3 du Code de la Commande Publique). Dans ce cas, le candidat justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution de l'accord-cadre concerné (article R2143-12 du Code).

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Pour chacun des lots, le critère valeur technique pondéré à 40% est analysé à partir des sous-critères suivants, au vu du mémoire technique remis par le candidat à l'appui de son offre, dont les éléments pondérés suivants représentent 100 % de la valeur technique : - Sous-critère 1 (34%) : Pertinence de la présentation et de l'organisation proposées pour la réalisation des travaux au regard des caractéristiques et des contraintes du projet. - Sous-critère 2 (33%) : Adéquation de la capacité technique par rapport à la nature des travaux à réaliser. - Sous-critère 3 (33%) : Optimisation du planning et du cahier de phasage proposés par rapport à la masse et à la nature des travaux à réaliser.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Pour chacun des lots, le critère Prix pondéré à 60%, est analysé compte tenu de l'addition de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) figurant en annexe 1 de l'acte d'engagement et du montant du Devis Descriptif Estimatif Détaillé (DDED), annexe 1 de l'invitation à soumissionner (document qui servira de base à l'analyse des offres et n'aura par la suite aucune valeur contractuelle). Pour chacun des lots, l'offre classée en première position, au vu des critères énoncés ci-dessus après négociation, est réputée « Offre économiquement la plus avantageuse ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com/>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** En vertu de l'article R. 2191-34 du code, il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie qui est prélevée par fractions sur chacun des versements relatifs aux prestations forfaitaires issues de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (annexe 1 de l'acte d'engagement), autres que l'avance. Le montant de la retenue de garantie est fixé à 5% du montant initial issu de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire. La retenue de garantie est remboursée dans les conditions de l'article R. 2191-42 du code. La retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande, dans les conditions fixées au l'article R. 2191-36 du code.

**Date limite de réception des demandes de participation :** 09/04/2025 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Pas de code d'obligation d'exécution

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Les candidats peuvent présenter une proposition soit en tant que candidat individuel soit sous la forme d'un groupement. Aucune forme de groupement n'est imposée par l'entité adjudicatrice. Conformément à l'article R2142-21, la RTM a interdit aux candidats de présenter pour un marché plusieurs candidatures en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements. Conformément à l'article R2142-26 du Code, il est rappelé que la composition d'un groupement ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf dans les cas énoncés dans ledit article. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, il est précisé que le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code. Il est à noter que l'habilitation du mandataire par les membres du groupement sera à joindre dans le dossier de candidature.

**Montage financier** : Les prestations objet de la présente consultation, sont financées sur le budget d'investissement de la Régie des Transports Métropolitains. Pour chacun des lots, les prestations ouvrent droit au versement d'une avance et au paiement d'acomptes, dans les conditions définies dans le dossier de consultation joint.

**Informations relatives aux délais de recours** : Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal Administratif de Marseille: 22/24 rue Breteuil, F - 13006 Marseille, Tél : +33 491134813 Organe chargé des procédures de médiation : Le Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou des Litiges relatifs aux Marchés Publics de Marseille, Préfecture de la région PACA Secrétariat général pour les affaires régionales, Place Félix-Baret CS 80001 Marseille cedex 6, F - 13282 Marseille

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Organisation qui traite les offres** : RTM - Régie des Transports Métropolitains

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : RTM - Régie des Transports Métropolitains

**Numéro d'enregistrement** : RTM

**Adresse postale** : Siège social de la RTM: 79, boulevard de Dunkerque

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13235

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Régie des Transports Métropolitains (RTM) - Département Commande Publique 80, boulevard du Métro 13013 Marseille

**Adresse électronique** : marchespublics@rtm.fr

**Téléphone** : 0491105280

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : e653f745-22ff-4bf0-a009-f9b3956591e8 - 02

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 24/03/2025 à 15:39

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 24/03/2025